

SOMMAIRE

Clémentinier  
Prévision  
Météo

## Agrumiculture

N°1 – 25 Mai 2010

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse Agrumiculture :  
AREFLEC, CANC, CANICO, CAPIC, CDA 2B, Civam bio, FREDON, OPAC, OPAMA, TERRE D'AGRUMES et SICA CASINCA.

### CLEMENTINIERS

#### Stades phénologiques

Fin floraison – Début nouaison

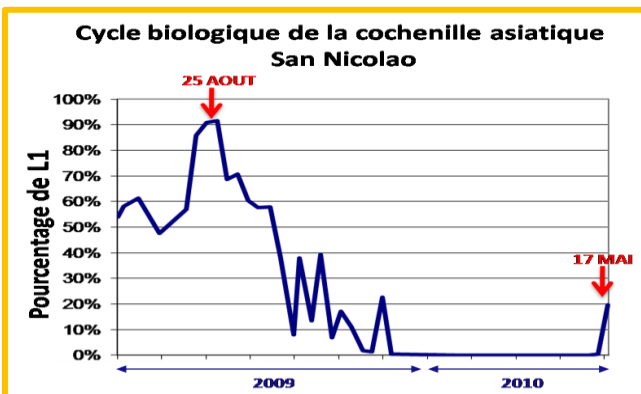
#### La cochenille asiatique

La cochenille asiatique, *Unaspis yanonensis* (Photo 1), est un ravageur de lutte obligatoire (Arrêté préfectoral de Haute-Corse n°2010.92.3 publié le 2 avril 2010).

Ce ravageur est présent dans la plaine orientale, entre les communes de Poggio-Mezzana et Santa Maria Poggio ( 14 parcelles infestées). Une forte attaque de cochenilles asiatiques peut provoquer la mort de l'arbre.



Photo 1 : Boucliers bruns des femelles et puparium blanc des mâles de la cochenille asiatique.



Le suivi du cycle biologique (ci-contre) montre que la sortie larvaire a repris à la mi-mai. La période à risque de contamination est donc en cours. Une vigilance est nécessaire pour la protection du verger. Il est vivement conseillé aux agrumiculteurs de la zone infestée de renforcer leurs observations.

En cas de suspicion, marquer l'arbre douteux à l'aide d'un ruban coloré et prévenir votre technicien et/ou la Fredon (04.95.26.68.81).

#### Le pou rouge de Californie

La sortie larvaire a commencé, les larves mobiles L1 représentent 5 % des formes vivantes dénombrées. Un pic est atteint lorsque les L1 représentent 50 % des formes vivantes dénombrées. En 2009, le premier pic a eu lieu le 25 mai.

Le prochain comptage du pou rouge aura lieu le 25 mai 2010.

**Remarque :** Les autres agrumes sont également concernés par ces deux ravageurs.

# PREVISIONS METEO

## JOURNEE DU MARDI 25

Beau temps

La journée est bien ensoleillée. En mi-journée quelques cumulus viennent gentiment et innocemment taquiner les cimes. Le vent d'ouest est sensible le long des cotes de Balagne et du Cap Corse : 30 à 50 km/h avec quelques rafales à 60/80 sur la pointe du Cap Corse en milieu de journée.

Ailleurs les brises sont faibles. Les maximales évoluent peu par rapport aux jours derniers : 24 à 26 dg dans l'intérieur de l'île, 22 à 24 dg en bord de mer.

## NUIT DU MARDI 25 AU MERCREDI 26

Nuit étoilée

Le ciel est étoilé, temporairement voilé en mi-nuit. Encore sensible, 20 à 30 km/h en soirée, le vent d'ouest faiblit rapidement en Balagne et dans le Cap. Ailleurs brises faibles. Les minimales s'étagent de 9 à 16 dg du centre vers le littoral.

## MERCREDI 26

Ciel voilé

Un voile de cirrus drapé le ciel en ce milieu de semaine mais ne gâche pas l'impression de beau temps. Les brises sont faibles le long du littoral occidental et dans l'intérieur. Le long de la plaine orientale par contre la brise d'Est est légèrement renforcée : 20 à 30 km/h. Les maximales évoluent peu : 24 à 26 dg.

## JEUDI 27

Plutôt beau

Le soleil domine dans l'ensemble, avec toutefois toujours quelques nuages d'altitude qui le voilent en début de journée. Parallèlement des nuages se forment près du relief occidental. Les températures sont stationnaires : minimales de 11 à 18 degrés du centre vers le bord de mer. Maximales 23 à 27 degrés. Le vent de Sud-ouest souffle de manière modérée sur les rivages de la Balagne et du Cap-Corse. Ailleurs brises faibles.

## VENDREDI 28 ET SAMEDI 29

Temps agréable.

Le soleil se montre encore très généreux (vendredi) alors que les passages nuageux sont plus nombreux samedi. Les températures sont stables. Le vent d'Ouest à Sud-ouest prédomine faible à modéré.

## DIMANCHE 30 ET LUNDI 31

Passagèrement nuageux

Quelques nuages dimanche puis un temps bien ensoleillé lundi. Les températures ne changent pas. Le vent d'Ouest à Sud-ouest faible à modéré.

Pour la période du vendredi 28 au lundi 31, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.